

223C1250
FR0004029411-OP006-AS04

4 août 2023

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

KEYRUS
(Euronext Growth Paris)

L'Autorité des marchés financiers a été informée que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société KEYRUS, soit du 21 juillet au 3 août 2023 inclus, la société K Eagle Investment a acquis 717 209 actions KEYRUS au prix unitaire de 7 €.

Par conséquent, à la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, l'initiateur détient, de concert avec certains dirigeants de la société KEYRUS 12 329 668 actions KEYRUS représentant autant de droits de vote, soit 71,36% du capital et 70,80% des droits de vote de cette société¹².

¹ Sur la base d'un capital composé de 17 277 870 actions représentant 17 414 603 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Compte tenu de la cession par Mme Valérie Frankiel de 45 000 actions KEYRUS non prises en compte dans les publications antérieures (cf. § 1.1 de la note d'information de l'initiateur). Conformément aux termes de l'avenant au protocole d'investissement conclu le 17 juillet 2023, il est rappelé que Monsieur Jean-François Bonnechère, Holding KeyTrust, Monsieur Nicolas Camerman, et Severs & Associés Holding se sont respectivement engagés à apporter en nature à l'initiateur au plus tard le 30 septembre 2023, 77 024, 100 000, 7 500 et 100 000 actions KEYRUS.